Zeitschrift: Informations-Blätter / Schweizerischer Verein für Täufergeschichte =

Feuilles d'information / Société suisse pour l'histoire mennonite

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte

Band: 11-12 (1988-1989)

Artikel: Pilgram Marpeck et les Frères suisses vers 1540

Autor: Blough, Neal

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1056063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEAL BLOUGH

PILGRAM MARPECK ET LES FRÈRES SUISSES VERS 1540

INTRODUCTION

Nous profitons de cet anniversaire de la dispute de 1538 entre anabaptistes et réformateurs bernois pour aborder une question qui n'y est pas directement liée. Néamoins, le sujet que nous abordons ici n'est pas sans intérêt pour les recherches sur l'anabaptisme suisse au XVIe siècle. La dispute de 1538 fournit une documentation historique et théologique qui n'a pas encore livré toutes ses richesses. Nous espérons qu'en puisant dans ces actes nous trouverons des éléments capables d'éclaircir un débat important. La question de la relation existant entre les communautés anabaptistes proches de Pilgram Marpeck (qu'on désigne par le terme (cercle-Marpeck)) et les (frères suisses) n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante. Comment classer ce grand théologien anabaptiste d'origine tyrolienne? Peut-on le ranger parmi les (frères suisses) ou bien faut-il voir dans les communautés et les personnes se rassemblant autour de lui un mouvement anabaptiste distinct?

Or, la réponse qu'on donnera à ces questions dépendra en large partie de la compréhension qu'on a des (frères suisses). Justement, comment définir ce terme vers les années 1540? S'agit-il d'un anabaptisme limité par la géographie de la Suisse? Certainement pas, la présence de (frères suisses en Alsace et en Moravie prouve le contraire. Pourrait-on définir ce mouvement par une théologie et une pratique conformes aux articles de Schleitheim? 1 C'est une possibilité logique qu'il faudrait admettre. Mais elle court le risque de comprendre ce mouvement surtout à partir d'une rupture radicale avec la Réforme et le monde. Or historiquement, c'est ce qui est arrivé. Mais à partir de Schleitheim, il n'y a plus de véritable développement théologique. Le dynamique réformateur d'avant 1527 n'est plus. L'anabaptisme suisse devra se contenter d'une existence marginale, sans possibilité de participer à la mise en place de la Réforme à laquelle il voulait contribuer. Après 1527, les seules occasions où nous voyons la possibilité de dialogue théologique, ce sont les disputes, même si elles ne sont que des prétextes pour ramener les anabaptistes dans le camp réformé. Néanmoins, ces disputes sont une source capitale pour comprendre l'identité théologique des frères suisses et elles nous offrent une piste importante. John Yoder, après avoir étudié de près l'histoire de ces discussions entre anabaptistes et réformateurs suisses, a proposé une analyse systématique de la théologie implicite dans les discours anabaptistes ². Cette analyse nous paraît importante si l'on cherche à cerner l'essence théologique de l'anabaptisme suisse en tant que mouvement réformateur et nous y reviendrons à la fin.

En ce qui concerne Pilgram Marpeck, les historiens sont plus ou moins d'accord: pendant son séjour à Strasbourg (1528–1531), il faisait partie du groupement anabaptiste proche des frères suisses. Après son expulsion de Strasbourg (début 1532) et avant son installation à Augsbourg (1544), on ne sait que très peu de sa vie. Néamoins, d'après les indications existantes, on sait que l'anabaptiste tyrolien se trouvait surtout en Suisse pendant ces (années obscures). En ce qui concerne ses relations avec les frères suisses, nous découvrons, à partir des lettres du Kunstbuch³, Marpeck est entré en polémique directe avec les communautés anabaptistes d'Appenzell et de St-Gall au sujet de la discipline ecclésiastique. A partir de cet échange, beaucoup en concluent qu'il n'est pas possible de considérer le cercle-Marpeck comme faisant partie des frères suisses. Les seules voix dissidentes ici sont Heinold Fast et John Yoder, qui eux prétendent que le cas des communautés d'Appenzell et de St-Gall est exceptionnelle et non celui du cercle-Marpeck⁴.

Quelle relation avec la dispute de Berne de 1538? Pour les années 1532-1544, il n'y a que quelques traces de Marpeck. Faute de renseignements historiques précis concernant sa vie, nous avons choisi une autre voie pour aborder notre sujet. Une façon d'évaluer la proximité de deux personnes ou de deux mouvements, c'est tout simplement de comparer leur théologie. La dispute de Berne de 1538 nous donne une très bonne indication de la pensée des frères suisses à un moment précis. Nous voulons donc examiner cette théologie anabaptiste bernoise pour la comparer à celle de Marpeck lors de son échange avec Martin Bucer à Strasbourg en 1531-32. Ceci pour en savoir plus sur la question qui nous préoccupe, à savoir la relation qui pouvait exister entre le cercle-Marpeck et les frères suisses. Que peut nous apprendre sur cette relation la théologie anabaptiste, telle que nous la trouvons exposée par les anabaptistes à Berne en 1538? D'abord, la dispute de Berne, c'est l'anabaptisme en dialogue avec la Réforme plus ou moins zwinglienne. C'était la même chose pour Marpeck quelques années auparavant à Strasbourg.

Deuxièmement, l'une des questions clés à Berne était la relation entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Les réformateurs bernois en avaient fait le point de départ, c'est-à-dire que les anabaptistes devaient accepter l'unité entre les testaments avant de débattre les autres sujets. Or, Pilgram Marpeck a su développer une théologie d'alliance à partir de la doctrine de l'incarnation. Dans la polémique contre le réformateur Bucer, il a pu développer une pensée cohérente qui mettait en question la comparaison (circoncision/baptême) utilisée par Zwingli, Bucer et aussi les réformateurs bernois. Marpeck, comme les frères suisses à Berne, n'a pas gagné sa dispute contre Bucer, mais sa théologie des alliances était probablement la meilleure et la plus élaborée des diverses pensées anabaptistes du XVIe siècle. En trouvons-nous des traces chez les Bernois six ans plus tard? Y a-t-il des points d'incompatibilité ou des sensibilités divergentes? Ce sera une façon, certainement pas la seule, pour aborder la question des relations entre Marpeck et les frères suisses. Mais nous avons au moins la possibilité d'une comparaison précise de deux théologies anabaptistes répondant à la même problématique, ce qui facilite notre travail.

Notre plan est simple. Après avoir considéré plus en détail ce qui est connu concernant la relation entre Marpeck et les frères suisses, nous examinerons ce qu'affirment les anabaptistes bernois à l'égard de la relation entre les testaments et le baptême pour le comparer ensuite à la pensée de Marpeck.

I. PILGRAM MARPECK ET LES FRÈRES SUISSES

A. Strasbourg

Commençons par résumer ce qui est connu concernant Marpeck et les frères suisses à Strasbourg. Selon Klaus Deppermann, l'anabaptisme strasbourgeois s'est divisé en deux camps différents pendant l'hiver 1526/27. Il s'agit d'abord d'un groupe plutôt «spiritualiste» ayant subit l'influence de Hans Denck, dont le dirigeant est Jakob Kautz. Deuxièmement, il y avait un groupe plutôt «bibliciste» proche de Michael Sattler dont le dirigeant était Wilhelm Reublin⁵. C'est ce dernier groupe qu'on identifie aux «frères suisses». Un troisième groupe se formera quelques années plus tard autour de Melchior Hoffman. Deppermann n'est pas tout à fait clair concernant la situation de Marpeck. Il aurait fait partie du même groupe que Reublin – donc les frères suisses - 6 tout en rassemblant autour de lui un cercle distinct 7. Avant le travail de Depper-

mann, Harold S. Bender parlait aussi d'un groupe Sattler-Reublin-Marpeck à Strasbourg 8, mais aussi du «cercle-Marpeck» comme d'un groupement distinct des frères suisses. Cependant, Bender laisse entendre que ce dernier a pris forme une fois que Marpeck ne se trouvait plus à Strasbourg 9. Pour John Yoder, il n'y a pas de doute, Marpeck est le dirigeant des frères suisses à Strasbourg 10. De plus Yoder définit ce qu'il entend par frères suisses. Pour lui «le terme [...] n'avait de sens que parce qu'il était appliqué hors de la Suisse, pour désigner une communauté des croyances maintenue par des échanges de lettres et de visites» 11. A notre avis, on ne peut pas encore parler de «cercle-Marpeck» à Strasbourg. A ce moment-là de sa carrière, s'il faut le classer, Marpeck fait bien partie des «frères suisses».

B. Vers 1540

C'est à partir du travail de Jan Kiwiet qu'on commence à parler du cercle-Marpeck ¹². La découverte du Kunstbuch n'a fait que renforcer cette façon de voir les choses ¹³. Dans cette collection de documents précieux, il se trouve en effet quatre lettres de Marpeck adressées aux (frères suisses), lettres qui montrent l'existence d'une dispute amère concernant la discipline. Cette dernière observation appuie l'idée d'un (cercle-Marpeck), groupe anabaptiste moins légaliste, distinct des (frères suisses).

En même temps, il existe d'autres éléments dont il faudrait tenir compte. Dans les années proches de la dispute de Berne, Marpeck voyageait beaucoup (en Suisse, en Moravie, en Allemagne du Sud). Par ces voyages, il cherchait à établir des contacts entre les mouvements anabaptistes divers. La Vermanung de Marpeck, écrit en 1542, a été rédigée dans cette perspective de recherche d'unité 14. Heinrich Bullinger prétendait que ce livre fut colporté par les anabaptistes (suisses) et qu'ils le considéraient comme «das allerhochwürdigste Heiligtum» 15. Ce traité n'a évidemment pas pu influencer les anabaptistes bernois dans leur dispute de 1538, mais l'historien ne peut pas s'empêcher de poser des questions. Si, lorsqu'il était à Strasbourg, Pilgram Marpeck faisait partie de la communauté (frères suisses), si, après son séjour strasbourgeois il a passé une douzaine d'années en Suisse, s'il voyageait pour promouvoir l'unité entre les groupes anabaptistes divers, s'il a écrit la Vermanung dans ce même but, et si les anabaptistes suisses la lisaient avec beaucoup d'estime, peut-on facilement penser que Marpeck voulait se constituer une Eglise à lui? Peut-on simplement affirmer qu'il rejetait l'autorité des frères suisses 16. Beaucoup dépend de l'évaluation de l'échange épistolaire avec les communautés d'Appenzell et de St. Gall. On n'est pas obligé d'en conclure que Marpeck rejette en bloc l'anabaptisme suisse. C'est ici que la thèse de Fast mérite considération. Pour lui, ce n'est pas Marpeck qui se distingue des frères suisses, c'est plutôt la communauté d'Appenzell qui s'en démarque par son légalisme extrême. Selon Fast, Marpeck, ainsi que les (légalistes) peuvent tous être comptés parmi les frères suisses 17.

C'est dans le contexte de ces observations que nous voulons comparer la pensée de Pilgram Marpeck à la théologie exprimée par les anabaptistes bernois lors de la dispute de 1538. Cette comparaison est utile pour plusieurs raisons. D'abord, les bernois font évidemment partie des frères suisses. En même temps, ils représentent autre chose que les communautés d'Appenzell et de St. Gall. Deuxièmement, le débat de Berne se déroule dans un cadre théologique très semblable à la situation dans laquelle se trouvait Marpeck en 1531. Il est utile de pouvoir comparer des choses comparables. Si la théologie de Marpeck n'est pas trop éloignée de celle des Bernois, il sera d'autant plus nécessaire de prendre au sérieux la thèse de Fast concernant la situation exceptionnelle de la communauté d'Appenzell et de reposer la question de la relation entre Marpeck et les frères suisses.

II. COMPARAISON ENTRE LA THÉOLOGIE DE MARPECK ET LA DISPUTE DE BERNE

Nous n'aborderons pas tous les points théologiques de la dispute de Berne. Nous nous limitons à en examiner deux: la différence entre les testaments et le baptême. Pourquoi ces deux points? Parce qu'ils sont fondamentaux dans les débats réformés/anabaptistes du XVIe siècle. Le point de vue de Bucer exprimé contre Marpeck à Strasbourg en 1531 est essentiellement le même qui est exposé par les réformateurs bernois en 1538. Il s'agit d'une pensée, d'origine zwinglienne postulant l'unité des testaments et attribuant au baptême des enfants le même rôle que la circoncision dans l'Ancien Testament. Ces deux points nous permettront facilement de comparer la théologie des frères suisses à celle de Marpeck.

A. La différence entre l'Ancien et le Nouveau Testament

Dans l'histoire des disputes entre anabaptistes et réformés en Suisse et ailleurs au XVIe siècle, ce point a revêtu une importance de plus en plus

grande. Dans une lettre au réformateur bernois Haller, Bullinger prétendait que le combat contre les anabaptistes serait gagné dès le règlement de cette question ¹⁸. Toutes les différences théologiques centrales entre anabaptistes et réformés (baptême, non-violence, magistrat, serment) sont liées à cette question fondamentale. Le cadre de la «sola scriptura» ne suffisait pas pour venir à bout de ces différences. Il s'agit en effet de points de départ et d'options herméneutiques fondamentalement divergentes.

En ce qui concerne la dispute de 1538, les anabaptistes devaient même faire une concession sur ce point avant de pouvoir commencer les débats; c'est-à-dire qu'il fallait attribuer la même autorité à l'Ancien et au Nouveau Testament 19. Il est intéressant de noter que l'influence du spiritualiste silésien Caspar Schwenckfeld commençait à faire peur aux réformateurs suisses, quelques années auparavant. En été 1532, Léo Jud, collègue de Bullinger à Zurich avait lu un document de Schwenckfeld contestant la conception réformée à l'égard des testaments 20. Pour répondre aux doutes semés chez Jud par Schwenckfeld, Bullinger devait se donner de la peine, et en 1533 il écrit son de Testamento seu foedere dei unico et aeterno 21. Apparemment, on craignait que l'influence théologique de Schwenckfeld sur ce point précis pourrait renforcer la position des anabaptistes.

Avant de devoir quitter Strasbourg, Pilgram Marpeck s'est défendu en présentant sa confession de foi. Or ce document traite la différence entre les testaments en profondeur. Ce qui est intéressant, c'est que la position de Marpeck à cet égard ressemble beaucoup à celle de Schwenckfeld, qui lui aussi se trouvait à Strasbourg à ce moment et écrivait aussi contre Bucer à ce même sujet 22. Si les réformateurs suisses craignaient une influence de Schwenckfeld dans les milieux anabaptistes, cela s'était déjà produit à Strasbourg en 1531-1532. Marpeck, dans ces voyages divers, aurait-il pu transmettre sa pensée à cet égard? De toute façon, il n'y a aucun écrit connu de Marpeck vers 1538 qui traite de ce sujet. Sa confession de foi n'a pas été publiée et la Vermanung ne le sera pas avant 1542. S'il y a eu influence, ce serait soit par échange personnel, soit par des écrits de Marpeck que nous ne connaissons pas. Qu'en est-il donc dans la dispute de Berne 1538? La théologie des frères suisses et celle de Marpeck, comment abordent-elles cette question fondamentale?

1. La dispute de Berne

Avant que la dispute elle-même ne commence, nous voyons déjà, dans le discours d'introduction, l'importance que les réformateurs bernois accordent à la question des testaments. Les anabaptistes qui viennent pour rendre compte de leur foi et discuter doivent le faire à partir de l'Ecriture entière, de l'Ancien et du Nouveau Testament ²³. Ce qui sera décidé le sera «mitt göttlichem wortt, alltts unnd nüws testamentts» ²⁴.

Même s'il y avait cette concession préalable de la part des anabaptistes, les réformateurs en ont quand même fait un article de discussion pendant la dispute ²⁵. C'est donc dans le premier article de la dispute («ob nüw unnd alltt testament ein testament unnd inn ein wertt sye, wievil es gålldte oder nitt gelltte unnd uffgehept oder nitt uffgeheppt sye») que nous voyons le raisonnement des deux partis.

D'abord du côté réformé, Bastion Meyer expose le point de vue suivant. L'Ancien Testament est témoignage et proclamation du Christ. La loi et les prophètes servent à faire connaître Dieu à travers le Christ. Comme toujours dans ces disputes, ce sont la foi et l'amour ²⁶ qui révèlent et déterminent le sens et le but de l'Ecriture; toute la loi et les prophètes vont dans cette même direction. C'est donc logique que l'Ancien Testament possède la même valeur que le Nouveau. Cependant, en ce qui concerne la loi de Moïse, il y a quand même des aspects qui ne sont plus valables pour les chrétiens. A ce propos, Meyer énumère le schéma suivant.

- I) Est valable encore ce qui sert à construire de bonnes mœurs et vertus.
- II) Est aboli ce qui concerne les cérémonies et pratiques religieuses (extérieures), tels les sacrifices, les règlements concernant vêtements et nourriture.
- III) Est partiellement aboli la façon de punir certains crimes, tels le vol et des faits de violence ou d'adultère. Le magistrat chrétien ne saurait justifier de l'Ancien Testament certaines punitions excessives. Il serait mieux d'atténuer celles-ci ²⁷.

En réponse, la position anabaptiste est exprimée par Hans Hotz. Ce dernier accepte l'affirmation selon laquelle l'AT rend témoignage du Christ. Dans ce sens il est utile et bon pour fortifier la foi des croyants. Mais Hotz souhaite tout de suite discuter du magistrat et de son droit de punir, ce qui montre où se trouvera le véritable désaccord. Autrement dit, l'anabaptiste n'accepte pas que le magistrat puisse exercer la peine de mort au sein de la communauté chrétienne. C'est le processus de la discipline ecclésiale et l'excommunication qui la remplace. C'est lorsque Hotz explique sa position que nous trouvons la fondation théologique de sa compréhension des rapports entres les deux testaments.

C'est-à-dire que les anabaptistes acceptent volontiers l'AT dans la mesure ou celui-ci ne contredit pas le Christ et se trouve en harmonie avec le NT²⁸. Pour soutenir ce raisonnement les références bibliques suivantes sont citées: «Celui qui veut me suivre doit apprendre de moi»; «il est notre exemple» (I Pierre 2,9); «le Christ a fui quand la foule a voulu faire de lui un roi» (Jn 6,15); «Vous avez appris qu'il a été dit: œil pour œil et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant» (Mt 5,38).

Erasmus de Berne n'accepte pas le déplacement du débat (parler du glaive et non de l'AT) et repose la question: «acceptez-vous l'AT en tant qu'il témoigne du Christ et l'utilité de sa loi morale?» A partir de ce moment, les deux côtés semblent s'accorder sur la valeur de l'Ancien Testament ²⁹. La suite de la dispute démontrera le contraire.

2. Pilgram Marpeck

Dans son débat avec Martin Bucer à Strasbourg en 1531 ³⁰ Pilgram Marpeck se trouve confronté à cette même théologie réformée, à cette même instance sur l'unité existant entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Or, contrairement aux anabaptistes bernois, Marpeck prend le temps de développer une véritable théologie d'alliance. En même temps, il est vrai que le contenu de celle-ci est essentiellement le même que ce que nous avons constaté à Berne. L'Ancien Testament est accepté autant qu'il ne contredit pas les paroles du Christ et qu'il se trouve en harmonie avec le Nouveau Testament. La différence, c'est que Marpeck prend le temps pour donner un fondement théologique beaucoup plus solide à sa pensée.

Il s'agit de démontrer qu'il y a une différence fondamentale entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Pour ce faire, Marpeck utilise les notions de (promesse), d'(accomplissement) et (d'incarnation). Cette théologie met l'accent sur l'historicité des deux alliances. Or la position de Marpeck contre Bucer est foncièrement identique à celle des anabaptistes bernois. L'enseignement de l'Ancien Testament ne peut pas être utilisé pour contredire une parole du Christ, surtout dans le domaine du magistrat et son rôle au sein de l'Eglise. L'Ancien Testament annonce le Christ en tant que rédemption à venir. La foi d'Abraham et de Moïse n'était pas envers la réalité déjà accomplie dans l'histoire, mais une foi dans la promesse (non encore accomplie). Ils vivaient donc d'une foi d'espérance tout en demeurant (prison-

niers du péché». L'Ancien Testament est donc une période d'attente: attente de délivrance, du pardon et de la possibilité de vivre selon les commandements de Dieu.

S'il y a promesse, il y a aussi accomplissement. Celui-ci se réalise dans la venue du Christ. Or cette incarnation («Menschwerdung Christi») se produit à un moment précis de l'histoire de l'humanité et y introduit une nouvelle réalité. Cette dernière concerne la réception du Saint-Esprit et la possibilité de mener une vie conforme aux enseignements et à l'exemple du Christ.

Cette pensée (que nous avons seulement résumée), est plus développée que celle des anabaptistes bernois. Elle a justement l'avantage d'être plus «théologique»; elle sort du cadre strictement biblique pour aborder les questions herméneutiques fondamentales. Dans son analyse des disputes entre anabaptistes et réformateurs suisses, John Yoder remarque que le point de vue réformé se laisse déterminer par des présupposés «ontologiques» et «platoniciens» ³¹. Ceci leur permettait de concevoir les testaments d'une manière «à-historique» et de postuler leur unité. La position anabaptiste suisse, d'après Yoder, est plutôt «historique» et «eschatologique» ³² ce qui permet de penser en termes de «promesse» et d'«accomplissement».

Si la théologie de Marpeck sur les Testaments est plus élaborée que celle des anabaptistes bernois, elle n'est pas en contradiction ³³. Elle en serait plutôt un approfondissement dans le sens historique et eschatologique suggéré par Yoder. Comment Marpeck a-t-il pu développer cette pensée? Comme nous l'avons dit, cet apport vient très probablement de Schwenckfeld. Ce dernier se trouvait à Strasbourg en même temps et discutait les mêmes points avec Bucer. Or, entre les positions de Marpeck et de Schwenckfeld concernant les testaments, nous voyons une telle ressemblance qu'il est facile d'imaginer la possibilité d'une influence du spiritualiste silésien sur l'anabaptiste.

Nous avons déjà remarqué que les réformateurs suisses furent conscients de Schwenckfeld et de son influence éventuelle dans les milieux anabaptistes. Notre lecture du premier article de la dispute de Berne n'a pas trouvé de trace de cette théologie d'alliance qui aurait pu venir soit de Schwenckfeld, soit de Marpeck. Cependant, il faut admettre que la discussion autour du premier article de cette dispute ne traite pas la question des testaments en détail comme Marpeck l'a fait dans sa confession de foi. Ainsi pour une comparaison plus juste, il est nécessaire d'aborder d'autres sujets.

C'est ce que nous voulons faire dans notre prochaine section sur le baptême. S'il y avait une influence directe de la pensée de Marpeck sur les frères suisses, cela devrait se voir dans ce qu'affirment les derniers au sujet du baptême. C'est là que Marpeck a su utiliser sa théologie d'alliance (reprise de Schwenckfeld) pour mettre en question l'analogie «circoncision/baptême» utilisée par les réformateurs suisses pour justifier le pédobaptême.

B. Le baptême

1. La dispute de Berne

La position des réformateurs bernois sur le baptême est foncièrement zwinglienne. Nous la rappelons ici très brièvement pour esquisser le cadre du débat. Dans l'Ancien Testament, la circoncision est un signe de l'alliance («bundtzeichenn»). D'après Colossiens 2,11–12, le baptême serait comparable à la circoncision. Le pédobaptême devient ainsi un signe qui s'offre en guise de promesse aux enfants de la nouvelle alliance ³⁴.

L'unité des testaments ainsi que les concepts d'amour et de (foi) que nous avons déjà rencontrés sont les présuppositions de cette argumentation:

«wie im alten den khinden das bundtzeichenn verlannget, ouch jetz den unnsern das zeichenn des touffs mitgeteilltt sölle werdenn» ³⁵.

«Dwyll die kindt ouch inn die khilchen unnd in den pundt gottes gehörent, ist es der liebe unnd dem gloubenn gemässer, das man inen das minder nitt abschlache, so inen das mer gehördt.» ³⁶

Dans ce contexte, comment les anabaptistes bernois justifient-ils bibliquement et théologiquement leur pratique du baptême d'adultes? On peut caractériser l'argumentation anabaptiste par sa référence constante au Noveau Testament, à l'enseignement et à l'exemple du Christ ainsi qu'à la pratique des apôtres. La phrase suivante de Hotz résume bien les propos anabaptistes.

«Wir hannd umb unnsern touff nach der geschrifft gnugsam bericht gebenn, mitt heilliger geschrifft verfassett, das unnsers der recht unnd warhafftig unnd ouch nur ein touff ist, namlich wie der von Christo gelertt unnd sinen apostelln brucht ist, das man die ruwigen glöubigen, die ein gutte gewüssne vor gott hannd, touffen sölle» ³⁷.

Nous voulons essayer d'expliciter cette théologie du baptême en trois points.

a) La nature même du baptême (d'après Romains 6) demande une foi consciente et la mise à mort du vieil homme suivie d'une vie nouvelle

dans le Christ, ce qui n'est pas possible pour un enfant. Les textes suivants vont dans ce sens:

«Ein jeder, der ein christ sin wellenn, toufft werdenn in dem todt Christi, denn uferstan, inn eim nüwenn läbenn ze wanndlen nach dem willen gottes» ³⁸.

«Allso werde er der sunden abgestorbenn unnd stannde innerlich wider uf. Das düttett es, wie zun Römern 6, unnd fürnemlich uf die alltten, nitt uf die jungen khind. Dann dieselbenn könnent's nitt» ³⁹.

«der touff [ist] nitt ein anheblich zeichenn, sunder buß, gloubenn, widergeburtt muß vorgan» 40.

- b) L'argument utilisé de loin le plus souvent souligne la priorité de l'enseignement et de l'exemple du Christ ainsi que de la pratique des apôtres:
- «Wir khönnent unns uf khein ler noch wäsenn usser oder innerlich bas [besser] lassenn oder gründen, dann das die apostel Christi brucht hannd» ⁴¹.
- «Daruff hoffenn wir, das es ze hallttenn sye, was der heillannd Christus angebenn, gelertt unnd sine apostell brucht» ⁴².
- c) Les anabaptistes essaient aussi de réfuter l'analogie «circoncision/baptême». On ne commence pas par le baptême, mais par la repentance, la foi et la naissance nouvelle ⁴³. Le baptême dont parle l'apôtre Paul dans l'épître aux Colossiens, ce n'est pas pour les enfants ⁴⁴. La circoncision est celle du cœur, qui signifie la mise à mort du vieil homme qui précède le baptême d'eau:
- «düttet die beschnidung uf ablegung des sündtlichen lebens im fleisch» 45.
- «Dann die beschnidung ist ein bedüttnus gsin der beschnidung des hertzenns [...] sölle die beschnidung des hertzenns vorgan und demnach der touff, der sye ein zeichen des absterbenns» ⁴⁶.

2. Pilgram Marpeck

Nous n'avons pas besoin de reproduire ici le point de vue de Bucer sur le baptême, car il ne diffère guère de celui des réformateurs de Berne ⁴⁷. Nous ne prendrons pas le temps non plus de développer en détail la théologie du baptême de Marpeck ⁴⁸. Nous voulons simplement remarquer les ressemblances et les différences avec la position des anabaptistes bernois en 1538.

Dans sa confession de foi, Pilgram Marpeck soutient le même point de vue que les anabaptistes bernois, c'est-à-dire que la circoncision dont parle l'apôtre Paul dans l'épître aux Colossiens est la circoncision du cœur. Cette circoncision intérieure provient seulement de la foi en Christ, foi qu'un enfant ne peut pas avoir:

«Wann der mensch in den geoffenbarten Crisstum glaubt vnd erkennt, so wirt das hertz beschnitten, vnd from gemacht, welchs hie die kindertauff nicht geben mag. Darumb redt der paulus von der beschneidung on henndt vnd von den beschnittnen hertzen, aus dem glauben in Crissto, zu welhem er den tauff vergleicht vnd die kinder gar nicht gemaint will haben» ⁴⁹.

Encore une fois, la différence entre Marpeck et les frères suisses n'est pas dans la conclusion à laquelle ils arrivent, mais dans leur façon de justifier théologiquement leur position. Chez les anabaptistes bernois, nous avons constaté la prédominance d'une argumentation bibliciste, et surtout l'insistance sur l'enseignement et l'exemple du Christ et sur la pratique des apôtres. A partir de cette base, ils affirment que les textes de Romains 6 et Colossiens 2 ne peuvent pas s'appliquer au baptême des enfants.

L'argumentation de Marpeck est aussi scripturaire, elle se réfère aussi à l'enseignement du Christ et à la pratique des apôtres. Mais il se fonde moins sur (la lettre) que sur une compréhension préalable de la relation entre l'Ancien et le Nouveau Testament. La théologie d'alliance que nous avons esquissée plus haut sert pour attaquer à son cœur l'analogie (circoncision/baptême des enfants).

Pour constater cela, il suffit de lire les 29 articles qui résument la confession de foi de Strasbourg ⁵⁰. Là on constate la progression de la logique qui sera développée tout au long de la confession à l'égard du baptême:

- C'est la promesse et non l'accomplissement qui est le fondement de la foi des (anciens) (ceux de l'AT). La lecture à-historique de la théologie réformée affirmait que Abraham et David étaient (sauvés) dans le même sens que ceux du NT.
- L'ancienne alliance étant celle de la promesse, le signe de cette alliance s'offre à tous, car la promesse de la rédemption est pour tout le peuple.
- L'accomplissement de la promesse arrive dans l'incarnation du Christ, la rédemption devient réelle. (La descente aux enfers du Christ a la fonction d'annoncer le salut à tous ceux qui avaient espéré et cru en lui).
- Avec cette rédemption dans le temps, l'Esprit Saint se répand d'une manière nouvelle, ce qui permet la foi et la circoncision du cœur.
- Ainsi la circoncision extérieure de l'ancienne alliance n'est pas comparable à la circoncision intérieure de la nouvelle alliance. Le baptême est réservé à ceux qui croient et dont le cœur a été circoncis par

l'Esprit Saint. Seulement dans ce sens peut-on comparer circoncision et baptême.

Pour finir notre comparaison, nous pouvons simplement constater la même chose que nous avons vue à l'égard des testaments. La différence entre Marpeck et les bernois ne se trouve pas dans le contenu, mais dans le raisonnement théologique. La théologie de Marpeck est plutôt un approfondissement de l'intuition biblique des frères suisses. Cette différence vient encore probablement de l'influence de Schwenckfeld sur Marpeck.

CONCLUSIONS ET QUESTIONS

Nous voulons terminer avec certaines conclusions, mais aussi en suggérant des pistes à explorer dans l'avenir. La première conclusion est assez facile. Nous avons comparé deux points précis dans la pensée de Marpeck et des anabaptistes bernois de 1538. Or c'est la même conclusion pour les deux points (les testaments et le baptême): le contenu est le même, mais le raisonnement théologique de Marpeck va au-delà de l'approche biblique des frères suisses. Cette différence s'explique en grande partie par l'influence de Schwenckfeld sur Marpeck, influence qu'avaient redoutée les réformateurs suisses.

Cette constatation nous aide-t-elle à répondre aux questions que nous avons posées au début? En partie au moins. Il n'y a pas de raison pour penser que Marpeck n'eût pas pu s'entendre avec les anabaptistes bernois sur les points en question. Reste le problème de la discipline, c'est cela qui séparait Marpeck des communautés d'Appenzell et de St-Gall. Pour cette raison, on aurait pu imaginer que notre étude aborde la question de la discipline dans la dispute de Berne. Nous avons envisagé cette approche, mais en lisant les actes de la dispute, il est devenu clair qu'en ce qui concerne la discipline, le débat entre les réformateurs et les anabaptistes bernois n'est pas le même qu'entre Marpeck et les communautés d'Appenzell et de St-Gall. Marpeck aurait été d'accord avec les Bernois: Matthieu 18 a sa place dans la discipline communautaire mais le magistrat n'en a pas. Ce n'est pas du tout le même débat que celui sur l'excommunication hâtive pratiquée par certaines assemblées.

Pilgram Marpeck est-il donc (frère suisse) oui ou non? Cela dépend comme nous l'avons dit au début, de la façon dont on choisit de comprendre l'anabaptisme suisse. Si on prenait son point de départ seulement dans les articles de Schleitheim, si on cherche un langage théologique qui ressemble à celui des articles et une position séparatiste voir (sectaire) comme on constate chez certaines communautés suisses pendant et après les périodes de persécution sévère, il serait difficile de placer Marpeck carrément dans le camp (suisse). C'est une perspective qui se défend, mais elle n'est pas la seule.

En quoi consisterait une autre approche? Elle serait plus «théologique» et plus tournée vers le dynamique réformateur des premières années de l'anabaptisme suisse. Que voulaient Grebel, Mantz, Hubmaier et Reublin? Que serait devenu l'anabaptisme suisse si la persécution n'avait pas éliminé tous les théologiens et toute possibilité de dialogue et de participation à la Réforme du XVIe siècle? Peut-être que l'historien n'a pas le droit de poser cette question. Néanmoins nous osons penser que le cheminement et la théologie de Marpeck représente ce qu'aurait pu devenir l'anabaptisme suisse dans d'autres circonstances moins hostiles.

En essayent de cerner le contenu théologique de l'anabaptisme suisse John Yoder suggère plusieurs critères. La théologie des frères suisses se caractériserait par son herméneutique biblique (historique et eschatologique plutôt qu'ontologique), par sa vision d'une Eglise souffrante et de l'obéissance du disciple et par son engagement à mettre en cause la synthèse constantinienne ⁵¹. Selon lui, le point de rupture entre l'anabaptisme et la Réforme suisse, c'est la question de la visibilité de l'Eglise. Pour les frères suisses cette Eglise représente la vie du Christ dans ses membres ⁵². L'éthique de la (Nachfolge) trouve aussi son fondement dans l'œuvre du corps du Christ. Ou dit autrement: «Angelpunkt des Nachfolgegedankens ist nämlich das Menschsein Christi.» ⁵³ Ce qui est intéressant, c'est que Yoder affirme ces choses à partir de son analyse des frères suisses.

Or, on ne pourrait guère mieux résumer la théologie de Marpeck, pour qui la visibilité de l'Eglise ainsi que l'éthique sont fondées dans l'humanité du Christ (Mensch-Sein Christi). Bien sûr, le langage de Marpeck est autre que celui des frères suisses. Mais cela s'explique facilement. Il avait le temps de lire, de dialoguer et de travailler dans des conditions beaucoup plus favorables que les anabaptistes suisses. Cette différence de langage vient de l'influence de Luther et de Schwenckfeld, et aussi de l'anabaptisme autrichien et sud-allemand dont il fut originaire. Mais Marpeck a su incorporer ces courants divers dans une synthèse qui lui était propre, mais qui semble bien approfondir les intuitions des frères suisses, comme nous l'avons vu dans notre comparaison.

La théorie de la pluralité des origines de l'anabaptisme n'implique pas forcément que les groupes anabaptistes différents cherchaient à tout prix à maintenir leur identité propre face aux autres, même si c'est cela qui semble souvent avoir été le cas.

Il reste encore une objection à notre hypothèse. Les articles de Schleitheim préconisent l'«Absonderung» et interdisent le serment et le magistrat aux chrétiens. Marpeck, n'est-il pas plus souple sur ces points là? C'est possible. Mais on peut répondre sur plusieurs plans. Heinold Fast, en expliquant les différences entre la communauté anabaptiste d'Appenzell et d'autres frères suisses, déclare:

«Wahrscheinlich gab es einen Unterschied zwischen Täufern, die sich innerhalb einer Stadt mit dem bürgerlichen Leben und den dadurch entstehenden Pflichten abfinden mussten, und den Täufern, die auf dem Lande unbehelligt wohnten» ⁵⁴.

Cette observation peut aussi expliquer certaines différences apparentes entre Marpeck et les frères suisses. L'anabaptiste tyrolien a pu évoluer dans un autre contexte, tout en maintenant une théologie très proche de celle des suisses. Même en tant que fonctionnaire à Strasbourg, le concept d'«Absonderung» n'était pas étranger à sa théologie 55. Ainsi, on n'est pas obligé de conclure que son engagement professionnel l'éloigne totalement des frères suisses 56. L'article de Schleitheim sur la séparation est autant une justification théologique d'un fait accompli que l'élaboration d'une doctrine bien réfléchie sur les relations Eglise/Etat.

Nos propos ne sont que des suggestions pour des recherches futures. Pour aller plus loin, il faudrait des études détaillées que nous n'avons pas pu mener. Cependant, s'il est vrai que Pilgram Marpeck rassemblait autour de lui des communautés qui semblent plus ouvertes et moins légalistes que les frères suisses, il est aussi possible de considérer sa théologie comme l'un des développements possibles des aspirations de l'anabaptisme zurichois. La dispute entre Marpeck et les communautés de St-Gall et d'Appenzell ne prouve pas que tous les frères suisses aient été légalistes. Par contre, les ressemblances entre la théologie de Marpeck et celle des anabaptistes bernois de 1538 suggèrent qu'une comparaison détaillée de la pensée de Marpeck et celle des frères suisses à travers les disputes seraient la bienvenue.

NOTES

- ¹ Voir ici Stayer Brethren 192: «In defining Swiss Brethren practice the Schleitheim Articles drew the line [...] between Swiss Brethren an other Anabaptists».
- ² Voir YODER Täufertum I et II.
- ³ Voir FAST Marbeck. Les lettres mentionnées ci-dessus dans le Kunstbuch sont les suivantes: n° 7, ⟨an die Schweizer Brüder⟩, n° 8 ⟨an die Schweizer Brüder in Appenzell⟩, n° 34 ⟨Pilgram Marbeck an die in Graubünden und Appenzell⟩, n° 35 ⟨Pilgram Marbeck an die in Graubünden, Appenzell, St. Gallen und im Elsass⟩.
- ⁴ Voir Fast Sonderstellung 240 et YODER Frères.
- ⁵ Deppermann Hoffman 166s.
- ⁶ Ibid. 168 et 231: «brachten Hoffman in einen scharfen Gegensatz zu dem Reublin-Marbeck-Kreis, der sich an die Gebote des «Schleitheimer Bekenntnisses» hielt».
- ⁷ Ibid. 237 n. 8.
- ⁸ Bender Marpeck 244.
- 9 Voir BENDER Brethren 670.
- ¹⁰ YODER Frères 492.
- 11 Ibid.
- 12 KIWIET Marbeck.
- ¹³ Voir encore Fast Marbeck.
- ¹⁴ Voir les premières pages de la Vermanung in: Gedenkschrift 186 s.
- 15 Fast Bullinger 126.
- ¹⁶ Comme l'affirme STAYER Brethren 194.
- ¹⁷ Voir Fast Sonderstellung 237 ss. YODER Frères 495 adopte cette même position: «A l'intérieur du mouvement dont nous parlons, se détachera une tendance plus étroite, légaliste, d'anabaptistes résidant surtout à Saint-Gall».
- ¹⁸ YODER Täufertum II 34.
- 19 QGTS IV xvii.
- ²⁰ Voir Schwenckfeld Unterschied 748 s.
- ²¹ Fast Bullinger 34.
- ²² Voir Blough Christologie 78 ss.
- ²³ «uß beiden, nüwenn und alltten testamenten beschechenn unnd ouch dieselbigen das richtschytt sin», QGTS IV 261.
- ²⁴ QGTS IV 261, voir aussi 263.
- ²⁵ Ceci pour la première fois dans l'histoire des disputes entre anabaptistes et réformateurs suisses.
- ²⁶ Voir YODER Täufertum II 44ss.
- ²⁷ QGTS IV 270.
- ²⁸ «lassent wir das alltt testament ouch gelltten, wo es Christus nitt ufgehept unnd sich verglichett mit dem nüwenn.» QGTS IV 273.
- ²⁹ «Hannd sich deß alltten testaments halb vereinnt.» QGTS IV 274.
- ³⁰ Pour une description de cette confrontation voir BLOUGH Christologie ch. 3.
- ³¹ YODER Täufertum II 42.

- 32 Ibid.
- ³³ Nous avons trouvé ailleurs dans la dispute des phrases qui rapprochent encore plus les anabaptistes bernois de Marpeck, toujours avec la différence que l'incarnation n'entre pas directement en ligne de compte comme chez Marpeck. Par exemple: «Abraham, dem ist der heillannd Christus verheissenn. In sim samen söllennt alle völlcker bennedyett werdenn. Aber die ordnung des evangelii, wie es durch Christum ufgericht, ist zu siner zytt nitt gsin», QGTS IV 412; «wie derselb Christus den willenn sins vatters geoffenbarett, das nüw testament ufgericht [...] allso ist das wäsen unnd der bruch im alltten unnd nüwen nitt glich.» QGTS IV 417.
- 34 «dann der touff das anheblich zeichenn anstatt der beschnidung kommen ist, zun Collo. 2.» QGTS IV 347.
- 35 QGTS IV 347, voir aussi 378.
- 36 QGTS IV 380.
- 37 QGTS IV 367.
- 38 QGTS IV 345.
- 39 QGTS IV 352.
- ⁴⁰ QGTS IV 385.
- ⁴¹ QGTS IV 348.
- ⁴² QGTS IV 364, voir aussi les textes suivants: «Wie inn epistelln unnd actis statt, habennt die apostell die alltten toufft unnd nitt die kind.» QGTS IV 368; «Unnd dwyll heillige geschrifft anzöügt den bevelch Christi unnd bruch siner apostelln.» QGTS IV 381; «Aller bevelch Christi ist ganngen: touffennt die glöübigen. Das hannd die apostell than.» QGTS IV 388. Voir aussi les pages 351, 352, 362 où l'exemple de Jésus, circoncis à l'âge de 8 jours et baptisé à 30 ans est utilisé.
- ⁴³ «der touff [ist] nitt ein anheblich zeichenn, sunder buß, gloubenn, widergeburtt muss vorgan.» QGTS IV 385.
- ⁴⁴ «Darmitt ist nitt erwysenn, das den khinden der touff gehöre, dann Paulus Coll. 2 redt von denen, die des gloubens sind.» QGTS IV 349. «Ich khann an den bescheid nitt khommen, dann Paulus ret Collo. 2, ir sind beschnitten mitt der beschnidung an [ohne] hennd.» QGTS IV 351.
- ⁴⁵ QGTS IV 351.
- ⁴⁶ QGTS IV 353.
- ⁴⁷ Voir (Bucers Apologie der Kindertaufe gegen Pilgram Marbeck) dans QGTE I 395 ss.
- ⁴⁸ Voir Blough Christologie, ch. 3 et Armour Baptism 113 ss. Pour Armour, la théologie du baptême de Marpeck est la mieux développée et la plus profonde parmi les anabaptistes du XVIe siècle.
- ⁴⁹ (Pilgram Marbecks Glaubensbekenntnis), dans QGTE I 432.
- ⁵⁰ Une traduction française de ces articles se trouve dans Blough Christologie 249 ss.
- ⁵¹ YODER Frères 496.
- ⁵² YODER Täufertum II 204.
- 53 Ibid. 189.
- ⁵⁴ Fast Sonderstellung 238 s.

- Dans sa «Klarer Unterricht» (1531), nous trouvons parmi les «oeuvres de la foi» la liste suivante: «tauff», «abendtmal», «händauflegen», «straff», «ermanung» et «absundrung von den unglaubigen und bösen» (Aiiij). Chez Marpeck, ces «cérémonies» font partie de «l'humanité du Christ».
- ⁵⁶ YODER Täufertum II 167: «Marbeck ist dadurch, dass er unter der Obrigkeit wirkte, nicht von der täuferischen Linie abgewichen, sondern hat durch seine Leistung eben bewiesen, dass der soziale Beitrag eines Menschen, der das Schwert nicht führen will, doch so nützlich sein kann, dass der schwertführende Staat [...] ihn dennoch duldet».